

Initiatives ministérielles

Dans les quelques minutes qui me restent, je voudrais dire que ce budget ne créera pas beaucoup d'emplois dans ma circonscription ni ailleurs au Canada. Il est vrai qu'il y a l'initiative touchant les régimes enregistrés d'épargne-retraite, mais, je le répète, une autre annulation dans le cas des logements coopératifs fait qu'il y a une perte nette dans les prévisions touchant les constructions de maisons cette année.

Nous avons tous été élus dans cette enceinte pour prendre des mesures concrètes et je crois que le gouvernement doit jouer un rôle proactif et non pas se contenter de dire que les choses vont se régler d'elles-mêmes, car ce n'est pas le cas, même si nous le souhaiterions. En toute franchise, étant donné que le gouvernement fait si peu dans ce budget, j'espère encore que les choses puissent s'améliorer d'elles-mêmes. Pourquoi voulons-nous continuer à laisser souffrir 1,49 million de Canadiens entre-temps? À l'heure actuelle, tous ces gens sont au chômage. Combien d'autres Canadiens sont des sans-emploi officieux? Combien de Canadiens ne font même pas partie des statistiques, car ils travaillent à temps partiel. Vous connaissez probablement le programme de travail partagé. De nos jours, beaucoup de gens ne travaillent que deux ou trois jours par semaine. On n'en tient même pas compte dans les statistiques sur les chômeurs, dans ce chiffre de 1,49 million.

[Français]

Alors, monsieur le Président, pour ma part en tout cas, ce Budget n'est pas satisfaisant. Je suis sûr que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes vont demander au gouvernement, dans les prochains jours, d'apporter des correctifs majeurs au Budget qui a été présenté cette semaine, afin de créer de l'emploi, pour que les quelque 1,5 million de Canadiens qui sont aujourd'hui en chômage retrouvent une façon d'avoir un gagne-pain. Pour tous mes électeurs, en tout cas, monsieur le Président, c'est ce que je souhaite. Je dis au gouvernement d'en face: Il est temps d'agir. Ils sont présentement à 11 p. 100 dans les sondages d'opinion publique. Il est sûr que les Canadiens et Canadiennes n'ont plus confiance en eux, mais ce sont quand même eux qui ont été élus pour prendre les décisions, et je le reconnais. C'est donc, nonobstant leur manque de popularité, leur devoir d'agir, et d'agir immédiatement.

[Traduction]

M. Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, j'aimerais demander au député ce qu'il pense du dilemme créé par l'élimination des services d'assistance judiciaire et par la suppression de l'aide à l'assistance judiciaire au sein des services de la ministre responsable de la situation de la femme et du ministre du Travail.

À Powell River, en Colombie-Britannique, la Banque Canadienne de Commerce a mis 22 de ses employés à la rue, toutes des femmes, certaines sont chefs de famille monoparentale qui essayent d'élever leurs enfants. La banque se refuse à négocier de bonne foi. Elle s'est couverte de honte en se dépêchant de jeter ces femmes à la rue juste avant Noël pour leur gâcher les fêtes et dans l'espoir qu'elles reviendraient, qu'elles abandonneraient leur syndicat et qu'elles accepteraient les conditions que leur imposerait la banque.

Il semble que la Banque Canadienne Impériale de Commerce se livre également à une supercherie très habile qui consiste à faire courir la rumeur qu'elle va fermer la succursale en question dans le centre commercial de Powell River et qu'elle s'est arrangée pour être remplacée par une succursale d'une autre banque à charte dont les employés ne sont pas syndiqués, ce qui anéantirait ces 20 femmes et les laisserait sans aucun espoir de pouvoir revenir et négocier. Ce genre de manoeuvres de la part des banques à charte, et encore plus de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, ne sont pas rares.

Ces femmes et les habitants de Powell River, par milliers, ont mis sur pied un plan d'action et ont demandé par pétition que la ministre responsable de la situation de la femme se serve de ses pouvoirs pour venir en aide à ces femmes et pour obtenir de leur employeur qu'il reprenne les négociations de bonne foi.

Le ministre du Travail du Canada devrait intervenir pour tenter de rapprocher les parties, il devrait rencontrer ces femmes et les représentants de la banque pour les ramener à la table de négociation et faire comprendre à la banque ce que c'est que des pratiques de relations de travail équitables.

La ministre responsable de la situation de la femme, la députée de Capilano—Howe Sound, devrait prendre l'initiative de lancer une vaste enquête publique sur les pratiques de la BCIC et des autres banques à charte qui exploitent leurs employées et mènent une action antisyndicale.

Finalement, tous les citoyens qui travaillent dans des entreprises syndiquées, qui appuient les syndicats, devraient fermer leur compte d'épargne à la Banque Canadienne Impériale de Commerce et en transférer leur REER, refuser d'accepter toute offre proposée par la publicité ou autres incitations, et faire savoir clairement à la banque qu'ils ont pris cette décision à cause de ses pratiques rétrogrades et déraisonnables en matière de relations de travail.